

Un métier : Assistant(e) familial(e)

L'Assistant familial exerce une profession définie et réglementée d'accueil permanent à son domicile et dans sa famille de mineurs ou de jeunes majeurs de 18 à 21 ans. L'accueil peut être organisé au titre de la protection de l'enfance ou d'une prise en charge médico-sociale ou thérapeutique. L'assistant familial doit être titulaire d'un agrément délivré par le président du conseil général après vérification que ses conditions d'accueil garantissent la santé, la sécurité et l'épanouissement des mineurs accueillis.

En cas de circonstances imposant une séparation entre parents et enfant, le fondement de la profession d'assistant familial est de procurer à l'enfant ou à l'adolescent, confié par le service qui l'emploie, des conditions de vie lui permettant de poursuivre son développement physique, psychique, affectif et sa socialisation.

Savoir faire spécifique

Le rôle de l'assistant familial est :

- d'assurer permanence relationnelle, attention, soins et responsabilité éducative au quotidien de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur selon ses besoins
- de favoriser l'intégration de l'enfant, de l'adolescent ou du jeune majeur dans la famille d'accueil en fonction de son âge et de ses besoins, de veiller à ce qu'il y trouve sa place ; et, avec les autres membres de l'équipe technique pluridisciplinaire du service d'accueil familial permanent (travailleur social référent, psychologue, psychiatre, chef de service...) et les autres membres de la famille d'accueil
- d'aider l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur à grandir, à trouver ou retrouver un équilibre et à aller vers l'autonomie
- d'accompagner l'enfant, l'adolescent ou le jeune majeur dans ses relations avec sa propre famille.

Lieu d'exercice

La majorité des assistants familiaux sont employés dans le cadre de l'Aide sociale à l'enfance par les conseils généraux.

Les autres secteurs d'intervention sont :

- les services de placement familiaux gérés par des établissements privés associatifs autorisés par les départements et habilités par la justice ;
- les services d'accueil familial spécialisé
- l'accueil familial thérapeutique en services de psychiatrie infanto-juvénile .

La Formation

Tout assistant familial doit, préalablement à l'accueil du premier enfant, suivre un stage préparatoire de 60 heures organisé par son employeur. Il doit ensuite, dans un délai de trois ans après son premier contrat de travail, suivre une formation adaptée aux besoins spécifiques des enfants accueillis de 240 heures

La formation précitée se déroule sur une amplitude de 18 à 24 mois et comprend trois domaines de formation :

Assistant(e) familial(e)

- accueil et intégration de l'enfant ou de l'adolescent dans sa famille d'accueil (140 heures),
- accompagnement éducatif de l'enfant ou de l'adolescent (60 heures),
- communication professionnelle (40 heures).

A l'issue de la formation, les assistants familiaux qui le souhaitent peuvent se présenter aux épreuves du diplôme d'Etat d'assistant familial qui comprend trois domaines de certification en lien avec les trois domaines de formation (épreuves écrites et orales).

Divers

Pour les professionnels agréés avant la publication de la loi 2005-706 du 27 juin 2005, le diplôme est accessible par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Le dossier de recevabilité est à retirer auprès du :

Agence de Service et de Paiement (ASP)
Délégation VAE -Service recevabilité
15, rue Léon Walras 87017 Limoges Cedex 1
Centre d'appel : **0810 017 710 (n° azur)**
Site Internet : <http://vae.cnasea.fr>

Paris

ETSUP / ESPACE ENFANCE	4 ter passage de la Main d'Or	75011	PARIS	01.47.00.38.30	www.etsup.com	contact@etsup.com
Ecole des Parents et des Educateurs	5 impasse Bon Secours	75011	PARIS	01.44.93.44.88	http://formation.epe-idf.org	formation@epe-idf.com
IRTS IFRAD Paris Ile-de-France	145 avenue Parmentier	75011	PARIS	01.42.03.08.31	-	irtsparis.idf@wanadoo.fr
Centre privé de formation "Saint Honoré"	42/44, rue de Romainville	75019	PARIS	01.42.88.80.80	www.stho.org	centresaint-honore@wanadoo.fr
Association Formation Enfance (GRAPE)	8 rue Mayran	75009	PARIS	01.48.78.30.88	www.legrape.org	enfance.grape@wanadoo.fr

Seine-et-Marne

IRTS Paris Ile-de-France Antenne de Seine-et-Marne	8 bis, rue Eugène Gonon	77000	MELUN	01.64.10.41.80	www.irtsparisidf.asso.fr	irts77@irtsparisidf.asso.fr
--	-------------------------	-------	-------	----------------	--	--

Yvelines

IFSY - Institut de Formation Sociale des Yvelines	27, boulevard Saint Antoine	78000	VERSAILLES	01.39.23.15.50	www.yvelines.fr/ifsy	ifsy.edp@yvelines.fr
BUC Ressources	1 bis, rue Louis Massotte	78530	BUC	01.39.20.19.94	www.buc.ressources.org	buress@club-internet.org

Essonne

AMPHIA	Tour Baudelaire - 4 rue Charles Baudelaire	91043	EVRY	01.64.97.97.66	www.amphia.fr	contact@amphia.fr
CFE - Centre de formation de l'Essonne	23 rue des Ateliers	91350	GRIGNY	01.69.02.75.10	www.cfe-fr.org	cfe@cfe-fr.org

Hauts-de-Seine

Université Paris X Nanterre - Centre d'Education Permanente	200 avenue de la République	92001	NANTERRE	01.40.97.78.66	www.cep.u-paris10.fr	accueil@cep@u-paris10.fr
ITSRS/IRTS Ile-de-France - site de Montrouge Institut régional de travail social et de recherches sociales	1, rue du 11 novembre	92120	MONTRouGE	01.40.92.01.02	www.fondation-itsrs.org	irts-idf.m@gni.asso.fr
Centre de formation d'éducateurs de jeunes enfants "L'Horizon"	6 rue Paul Bert	92240	MALAKOFF	01.55.48.93.50	www.cfhorizon.fr	cfeje.horizon@wanadoo.fr
Institut Régional de Travail Social Paris Ile-de-France - IFRAD	4, rue Alfred de Musset	92240	MALAKOFF	01.46.55.61.08		contact@ifrad.com

Seine-Saint-Denis

Conseil général - centre de formation des assistants familiaux	Hôtel du Département	93003	BOBIGNY	01.43.93.98.29		-
ITSRS/IRTS Ile-de-France - site de Neuilly	150 avenue Paul Vaillant Couturier	93330	NEUILLY SUR MARNE	01.49.44.67.10	www.fondation-itsrs.org	irts-idf.n@gni.asso.fr

Val-de-Marne

CPPA (Conseil général)	4 route de Fontainebleau	94400	VITRY SUR SEINE	01.41.73.91.70		cppa.sucyg94.fr
ARPPE	7 rue Jean Pigeon	94220	CHARENTON LE PONT	01.43.75.84.27	www.arppe-formation.com	arppe@wanadoo.fr